

**Master MEEF Pratiques et Ingénierie de Formation
Parcours Formateurs d'adultes, accompagnement, conseil
Stage de M1**

Durée : 40h

Coordinateur(s) : Philippe Péaud

Organisation et évaluation :

C'est un stage filé tout au long du semestre 2 dans une structure de formation d'adultes ; il est inclus dans l'UE 5.2 Professionnalisation (voir le plan de formation). Il est encadré par un référent universitaire (P. Péaud) et un référent institutionnel. Dans le cadre de l'UE 5.2 des séminaires de suivi de stage sont mis en place pour permettre d'analyser les pratiques observées et de travailler sur son projet professionnel.

Le stage filé donne lieu à une appréciation de la part de la structure d'accueil ainsi qu'à un oral à la fin du semestre 2.

Contenus :

Le stage représente une expérience personnelle qui donne l'occasion de confronter ses acquis théoriques à des réalités professionnelles dans le champ de la formation des adultes.

Il s'agit d'accompagner et d'observer des professionnels de la formation d'adultes dans les activités liées aux différentes dimensions du métier de formateur (conception et élaboration d'actions de formation, animation d'actions de formation, accompagnement individuel ou collectif).

Objectifs d'apprentissage :

Il permet d'alimenter une réflexion personnelle sur la profession du formateur d'adultes, dans la mesure où ce qui est vécu au cours de ce stage permet d'alimenter un badge (voir document Blocs de compétences et badges) et de contribuer à construire une culture commune par les échanges au sein des séances de suivi de stage.

Mode d'accompagnement :

L'accompagnement se déroule en présentiel sous la forme de séminaires dans le cadre de l'UE 5.2 ou bien à distance dans le cas d'une demande d'accompagnement individuel.

Modalités d'évaluation et critères :

L'évaluation du stage s'opère sur base de 2 éléments :

- 1) L'appréciation du référent institutionnel.
- 2) L'oral

1) L'appréciation du référent institutionnel

L'appréciation faite par le référent institutionnel porte sur :

- Les aspects formels (assiduité, ponctualité).
- Les aspects qualitatifs (aptitude relationnelle, capacité d'adaptation, connaissance du fonctionnement de la structure, aptitude à être acteur de son projet).

L'INSPÉ souhaite que cette appréciation soit accompagnée d'une discussion entre le stagiaire et le référent institutionnel.

2) L'oral

Il se déroule devant un jury composé du référent universitaire, d'un référent institutionnel et d'un professionnel exerçant dans le champ de la formation des adultes.

L'oral d'une durée de 15 minutes est suivi de 20 minutes d'entretien.

Durant l'oral vous présenterez les résultats de vos observations en lien avec les enseignements du S2.

Pendant l'entretien, les questions posées par le jury concerneront l'expérience vécue au cours du stage.

Les critères de l'évaluation portent sur :

- Le respect du cahier des charges ci-dessus.
- La réactivité (réponse aux questions du jury).
- La prise de distance par rapport à l'expérience vécue.

L'oral donne lieu à une note sur 20.